

**Discours de Madame la ministre de l'Education Nationale, de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

Plan National de Formation sur l'EAC

CNHI

14 décembre 2015

Madame la ministre de la Culture, chère Fleur Pellerin,

Mesdames et messieurs les inspectrices et les inspecteurs,

Mesdames et messieurs les directrices et les directeurs,

Mesdames et messieurs les enseignantes et les enseignants,

Mesdames et messieurs les conseillères et les conseillers EAC,

Mesdames et messieurs,

1. Dans le contexte particulier que nous connaissons, il y a une question que nous ne pouvons pas éviter : l'art et la culture sont-ils un supplément d'âme réservé à quelques privilégiés ?

Peut-être avez-vous d'ailleurs été confronté, sur le terrain, à sa variante, en apparence innocente, mais en réalité insidieuse : « l'art, la culture, d'accord, mais à quoi ça sert ? »

Ces questions, je tiens à les aborder de front. Car l'art et la culture sont non seulement essentielles, nous en sommes toutes et tous convaincus, mais ils sont aussi profondément nécessaires à tous les autres apprentissages.

Ils doivent donc être placés au cœur du système éducatif, et c'est ce que nous voulons réaliser à travers le Parcours d'Education Artistique et Culturelle de chaque élève, inscrit dans la loi.

Parce que notre Ecole Républicaine est une Ecole humaniste, parce qu'elle forme des élèves qui doivent aussi devenir des citoyens et des personnes accomplies, elle ne peut faire l'économie de l'art et de la culture.

Nous apprenons ainsi aux élèves à laisser une place à l'émotion, à la comprendre, à l'énoncer, et à rechercher du sens au cœur d'œuvres élaborées par nos ancêtres, ou nos contemporains.

2. Mais l'art et la culture sont aussi des atouts dans l'apprentissage de nos élèves.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle convoque de très nombreuses disciplines et entend tisser des liens entre les connaissances et les expériences vécues.

Il favorise, pour l'élève, une autre relation au savoir, et contribue souvent à le faire progresser dans des disciplines qui lui posaient problème. Cela peut passer, par exemple, par la compréhension, grâce à la géométrie, de la révolution qu'a constituée l'invention de la perspective. C'est, par l'histoire, comprendre les enjeux politiques d'un portrait de Velázquez.

Je vous donnerais un autre exemple très précis qui me vient à l'esprit, c'est celui du slam. Les premiers projets menés, notamment en REP, sont intéressants et doivent être pour nous une source d'inspiration.

Ces expériences nous conduisent à développer la pratique du slam en milieu scolaire. Nous lancerons en début d'année une expérimentation avec la ligue slam de France dans plusieurs établissements.

C'est un projet qui témoigne de cette éducation à l'art et par l'art : le slam convoque une pratique poétique scénique, favorise aussi une maîtrise accrue de la langue française et développe le sens du collectif.

Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle repose donc par essence sur la pédagogie de projet et sur l'approche interdisciplinaire. En introduisant d'autres règles, d'autres espaces, il met en jeu les savoirs différemment.

Mais en disant cela, vous devez en avoir fait l'expérience vous-même, je suis consciente que des doutes peuvent persister, notamment en termes d'insertion professionnelle.

3. C'est une question que je n'ai garde de négliger, car je comprends la crainte que l'on peut ressentir, en tant que parents, en tant qu'élèves, vis-à-vis de l'avenir.

Nous connaissons l'enthousiasme modéré que peut provoquer, chez un père ou chez une mère, l'enfant qui annonce : « je veux être un artiste ».

Or le parcours d'Education Artistique et Culturelle contribue aussi pleinement à la formation d'un projet professionnel pour les élèves.

Dans un théâtre, il y a la scène et la salle, mais il y a aussi les cintres, la régie, les bureaux, les coulisses. Eteignez un instant les projecteurs, et rallumez les services, et apparaissent des métiers variés qui exigent des compétences diverses.

Dans l'étude qui nous a été remise par France Stratégie 2020 sur les métiers d'avenir, les métiers liés à l'art, aux spectacles, à la culture, font partie de ceux qui auront besoin de nombreux professionnels.

Et bien au-delà des seuls métiers directement liés à l'art et à la culture, ce sont des compétences reconnues dans le monde professionnel que le parcours permet d'acquérir.

Tous les rapports le disent : dans une société qui sera celle de la connaissance, où le volume d'informations double chaque jour, la créativité, la réactivité, le travail en équipe seront des atouts essentiels.

Toutes ces compétences, l'éducation artistique et culturelle favorise leur acquisition.

4. Voilà pourquoi l'éducation artistique et culturelle fait partie intégrante du socle commun !

Voilà pourquoi j'ai tenu à ce que soit mis en place un parcours cohérent, dont les enjeux et les contenus ont été explicités et définis à travers le référentiel, co-construit avec les acteurs de l'éducation et de la culture, qui est paru à la rentrée.

L'appropriation par tous de ce référentiel, par la formation et la sensibilisation, est un enjeu majeur, pour que les équipes de chacune de vos académies développent au sein de chaque établissement les trois piliers qu'il définit : des rencontres avec des artistes et des œuvres. Des pratiques, individuelles et collectives, dans différents domaines artistiques. Des connaissances, enfin, qui permettent l'acquisition de repères culturels, ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

Le parcours va donner à l'art et à la culture une place véritable, institutionnalisée. Elle ne dépendra plus de la vocation et de la passion de certains professeurs, qui sont, comme me le disaient encore récemment des artistes, héroïques.

Car si je salue leur héroïsme, je tiens à leur dire qu'ils ne sont pas seuls, et que le ministère fait tout pour que ne repose pas sur leurs épaules une responsabilité qui nous incombe à toutes et à tous : celle de l'Education Artistique et Culturelle de l'ensemble de nos élèves.

Nous avons, désormais, un cadre. Un texte qui conforte le lien et la complémentarité de l'enseignement et de l'action éducative, élaboré au cours d'une véritable concertation.

5. Pour la mise en œuvre du parcours, nous avons souhaité faire du partenariat avec le ministère de la Culture un élément essentiel.

Nous avons donc signé en février dernier avec la ministre de la Culture une feuille de route conjointe sur l'éducation artistique et culturelle, détaillant nos engagements.

C'est tout d'abord l'engagement de faire travailler main dans la main les réseaux et les personnels des deux ministères. A travers des formations communes, essentielles pour constituer une culture professionnelle commune.

La réunion d'aujourd'hui en est un bel exemple, mais elle doit être suivie d'autres temps forts dans l'année scolaire. Pour conforter cette dynamique, nous avons aussi choisi de réunir les recteurs et des DRAC régulièrement. Chacun des deux ministères s'est aussi engagé à mettre des moyens nouveaux autour de priorités communes : des moyens humains auprès des DAAC, tout d'abord, ainsi que 8 millions d'euros pour le ministère de l'Education nationale ont ainsi été alloués aux projets collectifs dans les établissements.

Nous développons aussi un portail interministériel de ressources en ligne sur l'éducation artistique et culturelle. Il permettra de systématiser la démarche de projet dans chaque établissement, en diffusant des outils pour leur création et en les rendant visible sur tout le territoire.

Nous avons décidé de remobiliser le Haut Conseil à l'éducation artistique et culturelle, en lui donnant des moyens nouveaux, pour assurer un suivi commun aux deux ministères de la politique d'éducation artistique et culturelle.

Enfin, parce que le partenariat passe aussi, à chaque échelle, par la diversité des acteurs culturels, nous avons engagé le ministère dans de nombreux partenariats au plan national, notamment dans le cadre d'Eduthèque, qu'Arte, l'INA, ou encore la BBC viennent de rejoindre.

A titre d'exemple, dans le seul domaine de la musique, nous avons développé la première opération nationale de valorisation ouverte à toutes les chorales scolaires de France « l'Ecole en chœur ».

Nous avons développé avec la SACEM un projet ambitieux et original, la fabrique à chansons, qui, dans chaque académie, instaure des ateliers de création de chansons avec des musiciens professionnels et des classes de primaire.

Cette logique de partenariat, qui s'engage au niveau national, se diffuse aussi, nous le savons, à chaque échelon. Nous souhaitons que chaque établissement puisse s'engager dans un tel partenariat au niveau local.

C'est, vous le voyez, un travail complexe, qui rencontre parfois des réticences. Aussi, je terminerai en abordant une dernière objection :

6. « N'y a-t-il dans les crises que nous traversons, des choses qui seraient plus urgentes à enseigner ? »

Urgence. C'est un mot qui résonne particulièrement fort aujourd'hui. C'est un état que, malheureusement, nous connaissons bien désormais. Mais l'urgence ne s'oppose pas à l'art, elle ne s'oppose pas à la culture.

Je tiens à l'affirmer ici, devant vous : il y a aussi une urgence de l'art et de la culture !

Car si l'Ecole ne s'en empare pas, si nous ne nous en emparons pas, cela veut dire que nous faisons un choix. Celui de considérer qu'il n'y a pas de formation et d'éducation à faire dans ce domaine. Qu'il vaut mieux s'en remettre aux contingences de notre société et à ses inégalités. Un tel choix, vous le voyez, ne rend justice ni à notre humanisme, ni à notre devise républicaine.

Voici pourquoi je souhaitais être présente pour ce premier plan national de formation pour la mise en œuvre du Parcours d'Education Artistique et Culturelle.

Car c'est un enjeu essentiel. L'éducation à l'art est aussi une éducation par l'art, et un facteur de réussite pour tous nos élèves.

Et puis, surtout, le parcours est lié à notre humanité. C'est un rappel de ce que disait Georges Steiner : nous sommes « un animal dont le souffle de vie est celui des rêves parlés, peints, sculptés et chantés », et cela, nous ne devons jamais l'oublier !

Je vous remercie.